Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 17 décembre 2015

n° 19030

Interview de Luca Niculescu, futur ambassadeur de Roumanie en France.
Sondage sur la confiance des Roumains accordée aux personnalités publiques.
Adoption de la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Interview de Luca Niculescu, futur ambassadeur de Roumanie en France. Saluant la coopération franco-roumaine très dense et diversifiée et les investissements français de grande ampleur en Roumanie Luca Niculescu a déclaré dans une interview accordée à *RFI Roumanie* que l'ambassade qu'il allait diriger « ne pouvait qu'approfondir et diversifier cette présence économique française ». Le futur ambassadeur a également fait part de son intention d'appuyer la présence des acteurs économiques roumains en France, avec le soutien du ministère de l'Economie, en envisageant une coopération entre les entreprises actives dans les régions roumaines et les petites et moyennes entreprises des régions françaises.

Sondage sur la confiance des Roumains accordée aux personnalités publiques. *Adevarul* publie le baromètre d'opinion *Inscop,* réalisé dans la période 26 novembre – 2 décembre. 59,8% des personnes interrogée se sont déclarés « confiants et très confiants » en Président Klaus Iohannis, qui conserve sa position en tête du classement. Le chef de l'Etat est suivi par le gouverneur de la Banque nationale roumaine Mugur Isarescu (avec 40,4%), le Premier ministre Dacian Cioloș (32,6%) et le vice-Premier ministre Vasile Dîncu (17,3%).

La loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics adoptée par les députés. L'ensemble des médias se fait l'écho du vote au Parlement de la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics. 164 députés ont voté pour, 20 contre et 26 se sont abstenus. Une première réaction est venue de la part du Premier ministre Dacian Cioloș qui a déclaré son fort soutien à la loi anti-tabac, affirmant que la Roumanie se trouvait parmi les derniers pays de l'Union européenne à ne pas l'avoir et précisant qu'il allait s'assurer que cette loi serait respectée après promulgation (*Gândul*).

Budget 2016. Les médias remarquent que la loi du budget 2016 a été adoptée sans que le Parlement apporte de modifications substantielles par rapport à la forme initiale débattue par le gouvernement à la fin de la semaine passée.

Mentionnant l'éducation, la recherche et les investissements comme priorités du budget 2016, le Premier ministre Dacian Cioloş a déclaré hier que le budget représentait une responsabilité commune du Gouvernement et du Parlement, de la part duquel il attendait plus de responsabilité et de rigueur à l'égard de l'équilibre budgétaire. (*Mediafax*)

Réactions suite à l'adoption de la loi sur les retraites spéciales. Pour le Premier ministre Dacian Cioloș, même si le « Parlement est souverain », les parlementaires devront donner des « explications aux électeurs roumains» au sujet de l'adoption de la loi sur les retraites spéciales. (*Digi 24*). L'Association pour la mise en œuvre de la démocratie (AID) a déclaré avoir saisi le Conseil national pour la lutte contre la discrimination (CNCD) car l'adoption de cette loi représentait « un défi lancé aux citoyens roumains et un acte de discrimination. Cette loi a été adoptée le 15 décembre, après avoir été renvoyée pour réexamen au Parlement, en septembre dernier, par le Président Iohannis. (*Adevarul*)

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Investissement de deux millions d'euros et 550 emplois pour un centre opérationnel de réseau ouvert par Alcatel-Lucent à Timisoara (*Hotnews*)

- Boiron România a déménagé dans un bâtiment appartenant à l'homme d'affaires Puiu Popoviciu (*Ziarul financiar*).

- L'hebdomadaire Charlie Hebdo va redistribuer 4 millions d'euros, provenant des dons, aux familles des victimes des attentats perpétrés en janvier à Paris (*Mediafax*)

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie